

COMMUNIQUÉ 2019/01

Après un travail de plusieurs mois effectué par les instructeurs de l'INFIPP, de l'UNAFAM et de Santé Mentale France, la traduction et l'adaptation des documents et outils pédagogiques des Premiers Secours en santé Mentale (Manuel, diaporama, vidéos et exercices, guide formateur), sont prêts. Le Manuel PSSM France qui sera remis à chaque secouriste en santé mentale a été lu et validé par des experts choisis par les services du Ministère de la Santé ou par PSSM France et sa première version sortira de l'imprimerie au cours de la première quinzaine d'avril.

Cinq formations tests sont programmées dans 4 régions de France en avril et mai : Auvergne -Rhône-Alpes (Clermont Ferrand et Lyon), Ile de France (Paris), Normandie (Le Havre), Aquitaine (Bordeaux), dont deux en milieu étudiant et une pour les professionnels de l'habitat inclusif qui constituent les priorités gouvernementales.

PSSM France tient à remercier le Ministère des Affaires sociales et de la Santé, l'Agence nationale de Santé Publique (Santé Publique France) et la Fondation de France pour le soutien apporté lors de la mise en œuvre de cette première phase, préalable au déploiement du dispositif.

Après avoir tiré les enseignements des formations tests, PSSM France pourra organiser les premières formations de formateurs, notamment celles des professionnels des services universitaires, en juin et en septembre, octobre ou novembre 2019. D'autres formations de formateurs seront encore organisées en 2020 et les années suivantes.

Toutes les informations sur le PSSM peuvent désormais être obtenues sur le site que l'association PSSM France vient d'ouvrir : <https://pssmfrance.fr/>

Contact : info@pssmfrance.fr

Lyon, le 27 mars 2019

Pour le conseil d'administration
Le Président de PSSM France
Jacques MARESCAUX